

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1000 F • 48 à 60 pages 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 10 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES.

Avis d'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier..... 1

Avis de perte de titres fonciers..... 2

AVIS D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

Avis est donné de la déclaration reçue au Greffe du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, TOGO), le 15 juin 2005, sous le numéro Togo-Lomé 2005 B 0464

de la déclaration d'immatriculation de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «MESYS COMMUNICATION», au capital de HUIT MILLION DEUX CENT MILLE 8.200.000⁰ FRANCS CFA, divisés en huit Cent Vengts (820) parts d'une valeur unitaire de Dix Mille (10.000) francs CFA, chacune, dont le siège social est fixé à Lomé, quartier Bè Pa de SOUZA, 1150 Boulevard Félix Houphouët Boigny, B.P : 12.814

et ayant pour objet au Togo et partout ailleurs :

Les études techniques - la réalisation - l'installation et la

maintenance de réseaux de courant faible.

La vente et la maintenance de matériel informatique et de sécurité

Les prestations en informatique - la télécommunication - la vidéosurveillance et le contrôle d'accès

La mise en place de systèmes de sonorisation et d'interprétations simultanées

Les travaux d'électricité

Toutes opérations, représentation, commission et courtage relativement à ces produits, marchandises et objets

L'acquisition et la vente par voie d'apport, d'échange, d'achat ou autrement, la construction, l'installation, l'aménagement, la prise à bail à court ou à long terme, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et affaires de la société ainsi que tous fonds de commerce, matériels, objets mobiliers, tous établissements industriels et commerciaux et tous comptoirs

Et généralement toutes opérations commerciales, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation.

Gérant : M. Enolagnon Kodjovi MENSAH.

AVIS DE PERTE DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 142, Vol. 1, Fo 142 du Cercle de Lomé, appartenant aux feues CODJOE Hélène et CODJOE Thonah, de leur vivant, ménagères ayant tous deux demeuré à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 7.975 de la République du Togo Volume XLI Fo 39, au nom de la REPUBLIQUE DU LIBERIA

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 9.145 inséré au Livre Foncier de la République Togolaise Volume XLVII Fo8, appartenant à Son excellence Etienne Gnassingbé EYADEMA.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 10646 RT Vol LIV Fo 104, appartenant à feu COMLANVI Ablanvi, revendeuse ayant demeuré à Lomé Nyékonakpoè, quartier N° 2 bis.

Pour première insertion